

Déclaration de ministres

Il me semble que ce que le Canada aurait pu faire, dans son nouveau rôle de membre de l'Organisation des États américains, c'est décourager cette situation en recherchant plus activement un règlement. Je ne m'attends pas à ce que le ministre fasse des miracles au sein de l'Organisation des États américains du jour au lendemain. Nous avons toujours pensé que c'était une organisation où il était difficile de faire des choses même très ordinaires, à plus forte raison des miracles. C'est pourquoi l'adhésion du Canada nous laissait sceptiques. Je pense que de nombreux membres de l'Organisation seront plus sceptiques au sujet du rôle du Canada lorsqu'ils verront que le ministre ne critique absolument pas l'intervention.

Il se peut aussi qu'ils tempèrent leurs critiques des États-Unis, parce qu'eux-mêmes n'ont pas réussi à résoudre la situation. Je ne serais pas surpris qu'ils tempèrent leurs critiques, soit parce qu'ils estiment ne pas avoir traité convenablement la situation, soit parce que c'est une organisation dominée par les États-Unis, ce que nous avons toujours dit de l'OEA. C'est un jugement qu'on pourra porter uniquement lorsqu'on aura entendu les dirigeants de l'Organisation et qu'on connaîtra mieux la situation.

Je regrette que le ministre et certains de ses collègues, beaucoup même, aient essayé, plus tôt aujourd'hui, de caricaturer le débat en nous faisant passer pour des défenseurs de Noriega. Aucune personne saine d'esprit ne pense que c'est le cas. Ce que nous essayons de déterminer ici, c'est si la fin justifie les moyens dans ce cas et si les moyens ont des répercussions bien au delà du Panama et de l'Amérique centrale, s'ils risquent, par exemple, de nuire au processus d'amélioration des rela-

tions Est-Ouest. J'espère que non. J'espère que les Soviétiques verront ce qui se passe dans une perspective plus globale et qu'ils ne laisseront pas ces événements entraver les mesures qu'ils ont commencé à prendre.

J'espère enfin que les Américains adopteront le même genre d'attitude envers leurs voisins, pour ainsi dire, que les Soviétiques ont adoptée envers les leurs, et qu'ils cesseront de penser que, en dernière analyse, tout ce qui se passe là-bas les concerne d'une façon qui leur donne le droit d'intervenir. C'est là le véritable enjeu.

En dernier lieu, il est essentiel que le monde trouve un moyen d'aller au delà de la Charte des Nations Unies telle qu'elle est libellée actuellement, de façon à ce que la communauté internationale puisse intervenir dans les affaires internes des régimes corrompus et non démocratiques. Nous devons dépasser la notion de souveraineté nationale qui protège les nations qui violent les droits de la personne, et la façon d'y arriver n'est pas d'approuver et de justifier les libertés que prennent les superpuissances, mais bien d'apporter de véritables réformes aux Nations Unies.

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 18 h 59, aux termes de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne au lundi 22 janvier 1990 à 13 heures. Il est entendu que le Président pourra rappeler la Chambre n'importe quand aux seules fins de la sanction royale.

[Français]

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année. . .

[Traduction]

Je vous souhaite à tous une nouvelle année remplie de bonheur et de prospérité, et que Dieu vous bénisse.

(La séance est levée à 18 h 59.)